



#CSE #SOFTATHOME

La CFE CGC Orange vous informe (n°14) :



Compte rendu du CSE du 8 avril 2025

Avril 2025 - SoftAtHome

La réunion du CSE s'est tenue le 8 avril dernier. Vous trouverez ci-dessous le compte rendu.
La prochaine réunion aura lieu le 6 mai.

Réunion ordinaire du 8 Avril

1- Information sur le rapport annuel d'activité du médecin du travail 2024

Bilan sur les visites médicales dans le cadre de la médecine du travail :

- On observe une augmentation du nombre de RDV non-honorés par les salariés (12 sur 99) sur les 2 sites en France. La direction a rappelé que ces visites sont facturées à l'entreprise honorées ou pas. Il faut tendre vers le zéro absentéisme.

2- Information sur le baromètre Voice UP

Les grandes tendances sont les suivantes :

- 66% de participations,
- Fléchissement de la confiance dans l'entreprise,
- Fléchissement de la compréhension de la stratégie par les salariés.
- Augmentation de la perception de l'orientation client de l'entreprise,
- Perception positive de la politique d'inclusion et de diversité (RSE).

- La société va communiquer sur sa stratégie lors du prochain « ALL HANDS ».

La CFE CGC Orange souhaiterait une communication transparente de l'ensemble des résultats sur le périmètre SoftAtHome. Les premiers éléments montrent une dégradation de la confiance. Nous attendons des mesures correctives concrètes à la suite de cette enquête.

3- Information sur la réunion annuelle RIE par le CSE

Le RIE souhaite fermer la 1ère quinzaine d'août car la fréquentation est jugée très faible par le gestionnaire pendant

cette période. Diana Stahl doit en discuter avec le gestionnaire du RIE.

Le CSE a rappelé la nécessité d'avoir une aide financière pour les repas du midi (subvention RIE ou ticket restaurant) pendant cette période.

La CFE CGC Orange rappelle sa demande d'avoir, pour chaque jour travaillé, une subvention RIE ou un ticket restaurant.

4- Santé au travail

Le CSE souhaiterait un Audit permettant d'évaluer l'impact des champs électromagnétiques/rayonnements sur la santé des salariés

Des mesures informelles montrent dans certains endroits un taux de radiation WIFI supérieur aux normes. Le CSE a demandé l'achat d'un équipement de mesure et l'intervention d'un spécialiste.

- La direction est favorable à la demande du CSE et s'est engagée à régler le problème.

Pour la CFE CGC Orange, la sécurité au travail ne doit souffrir d'aucune concession. Nous serons donc extrêmement vigilant aux mesures concrètes prises pour bien identifier et régler ce problème.

5- Information sur le projet Nouvel Horizon

L'objectif est de terminer le projet en juin. Les dépenses devraient être inférieures au budget prévisionnel.

Intéressement 2024 versé en 2025

Comme vous l'avez constaté, l'intéressement 2024 est en forte baisse par rapport à celui de 2023. C'est le résultat des investissements massifs sur la technologie prpl non compensés par des revenus additionnels suffisants.

La CFE CGC Orange a demandé à la direction de SoftAtHome une communication des résultats par indicateur aux salariés pour expliquer cette importante baisse.



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !



Gilles Merle – 06 76 72 23 57
Annie Rinckenbach – 06 72 79 29 01
Ludovic Fouquet – 06 33 90 64 82
Cristelle Henry – 06 78 07 86 77
Pierre Yves Castellan – 06 76 60 06 50

Vous souhaitez recevoir nos publications par mail ?
Contactez Gilles Merle : gilles.merle@softathome.com



cfecgc-orange.org

